

## TECHNIQUES METIER



### ► SAVOIR ANTICIPER ET GERER UN SINISTRE DANS LE BATIMENT

Objectifs : permettre aux entreprises du bâtiments confrontées à des recours en cas de sinistres, ou de malfaçons dues à des incompatibilités de matériaux ou à une mise en oeuvre mal maîtrisée, de gérer le contentieux. Donner les connaissances nécessaires pour anticiper la survenance d'un sinistre sur son chantier.

■ A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'appréhender les litiges en matière de travaux du bâtiment et connaître les modalités des procédures contentieuses pour y faire face.

Durée : **7 heures (1 jour)**

| Horaires : 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

Lieu : **CAPEB 33**

| Facilité d'accès aux personnes à mobilité réduite (nous consulter)

Coûts pédagogiques : **231,00€/personne**

| Session organisée en collaboration avec **CF2P N.A**

Catégorie de l'action de formation : action d'acquisition, de perfectionnement des connaissances

Qualités du Formateur - intervenant

Technicien spécialisé dans les activités du Bâtiment et de la réglementation

Public visé

- Professionnel du bâtiment : chef d'entreprise ou salarié
- Créeur ou repreneur d'entreprise artisanale du Bâtiment

Prérequis

- Savoir lire, écrire et compter
- Connaissances de base dans les travaux du Bâtiment

Méthode pédagogique

- Théorie : Exposé et échanges interactifs
- En présentiel avec études de cas spécifiques
- Test de validation des connaissances
- Support de cours de la formation



### LE + de la formation

Formation permettant d'anticiper un sinistre sur chantier et de savoir gérer un contentieux

> Délivrance d'une attestation de formation

Demande en ligne

En savoir plus...



**CAPEB GIRONDE**

12 avenue de Chavailles, Bâtiment 5 33520 BRUGES  
Tel. 0556117070 | formations@capeb33.fr | www.capeb33.fr